Conditions particulières de vente pour les voyages d'une journée

Article 1 - Champs d'application

Les présentes conditions de voyages particulières s'appliquent aux voyages d'un jour

Article 2 - Prix du voyage d'un jour

Pour chaque excursion d'une journée, le tarif indiqué sous la mention « autocar » couvre exclusivement le transport en autocar. Sauf indication contraire dans la description de l'activité, les repas, les services de guidage ainsi que les droits d'accès aux sites ou attractions ne sont pas compris dans le prix.
Les montants relatifs aux droits d'entrée, lorsqu'ils sont communiqués à titre informatif, peuvent être ajustés en fonction des décisions des organisateurs locaux ou des gestionnaires des sites visités.
Les tarifs publiés incluent la TVA, calculée selon le taux applicable au moment de la rédaction de la brochure ou du document de présentation.
En cas d'erreur matérielle, d'oubli ou de problème d'impression, GaThim Cars se réserve le droit de corriger les tarifs ou informations communiquées, que ce soit dans une brochure, sur le site internet ou dans tout autre support transmis au client.
Le prix confirmé lors de la réservation est définitif et comprend l'ensemble des prestations obligatoires prévues pour l'excursion, sauf en cas d'erreur manifeste nécessitant une rectification.

Article 3 - Paiement du voyage d'un jour

1. Voyages d'un jour **"transport seul"** (temps libre, journée marché, déplacements simples)

Pour les excursions ne comprenant que le transport en autocar, **un acompte de 25€** est demandé endéans **les 8 jours suivant la réservation**. Le solde doit être réglé au plus tard **3 semaines avant la date de départ**.
En cas de non-paiement dans les délais, la réservation peut être annulée automatiquement.

2. Voyages d'un jour **avec prestations incluses** (repas, visites, entrées, parcs d'attractions, parcs animaliers…)

Pour les excursions comprenant des activités, **un acompte de 50 €** est demandé endéans **les 8 jours suivant la réservation**. Le solde doit également être payé au plus tard **3 semaines avant le départ**. Le non-respect de cette échéance peut entraîner l'annulation de la réservation.

3. Pour les **concerts et spectacles**

Pour les concerts et spectacles, **la totalité** de la réservation doit être payée endéans **les 8 jours suivant la réservation.**

4. Réservation tardive

Toute réservation effectuée proche de la date de départ doit être payée immédiatement, sans délai supplémentaire.

5. Rappel de paiement

GaThim Cars n'effectue aucun rappel automatique. Il appartient au client de veiller au respect des échéances de paiement.

Article 4 - Annulation par le voyageur

Toute annulation d'une excursion d'un jour doit être communiquée à GaThim Cars dès que possible.
Des frais sont appliqués en fonction du moment où l'annulation intervient :

1. Annulation jusqu'à 10 jours avant le départ :
Une retenue de 50 % du prix total de l'excursion est appliquée. Le montant remboursable est converti en bon à valoir pour une future excursion.

⚠ Exception : les excursions comprenant des concerts ou spectacles ne donnent lieu à aucun remboursement, même sous forme de bon.

2. Annulation dans les 10 jours précédant le départ :
Les frais d'annulation s'élèvent à 100 % du prix du voyage. Un bon à valoir peut-être émis pour une prochaine excursion, **sauf** pour les concerts et spectacles, qui restent non remboursables.

3. Annulation la veille ou le jour du départ :

Aucun remboursement, ni bon à valoir, ne peut être accordé sauf sur présentation d'un certificat médical ou document officiel justifiant l'impossibilité de voyager.

4. Excursions incluant des prestations (repas, entrées, parcs, visites) :

En cas d'annulation, le bon à valoir ne couvre que la partie "transport". Les montants liés aux prestations externes (repas, entrées, visites, etc.) ne sont pas récupérables.

5. Absence ou documents manquants :

Les mêmes conditions d'annulation s'appliquent lorsque :

- Le voyageur ne se présente pas aux lieux et heures de départ convenus,
- Le voyageur ne dispose pas des documents obligatoires (carte d'identité, autorisation parentale, passeport, visa pour les non-ressortissants de l'UE, etc.).

Dans ces situations, l'excursion est considérée comme annulée par le voyageur, sans possibilité de remboursement ou de bon.

Article 5 - Annulation par l'organisateur

GaThim Cars **se réserve le droit d'annuler** une excursion si le nombre minimum de participants requis n'est pas atteint. Cette décision peut être prise **jusqu'à 8 jours avant la date de départ.**

En cas d'annulation de notre part, un remboursement ou un bon à valoir est proposé au voyageur. Le montant accordé ne peut en aucun cas dépasser le prix de l'excursion et ne couvre pas les dépenses personnelles éventuellement engagées par le voyageur (repas, achats, réservations externes, etc.).

Article 6 - Respect des horaires

GaThim Cars ne peut être tenue responsable des conséquences liées au non-respect des horaires par le voyageur. Aucun remboursement, ni prise en charge de frais supplémentaires (transport, téléphone ou autres), ne pourra être accordé en cas de retard ou d'absence au point de chargement.

En cas de retard de l'autocar, les voyageurs sont invités à rester au lieu de rendez-vous et à contacter le numéro d'assistance indiqué sur la réservation. Les horaires de retour sont fournis à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions de circulation ou d'organisation.

Si un voyageur arrive en retard à son point de chargement, il peut — à ses propres frais et sous sa responsabilité — se présenter au point de chargement suivant, à condition d'avoir prévenu le chauffeur au préalable. Sans cet avertissement, l'autocar n'est pas tenu d'attendre ni de modifier son itinéraire.

Article 7 - Modification par l'organisateur

Si, avant le départ, l'un des éléments essentiels de l'excursion ne peut plus être assuré par l'un des prestataires principaux — quelle qu'en soit la raison — GaThim Cars en informe le voyageur dans les plus brefs délais et, en tout état de cause, avant le départ.

Le voyageur est alors libre de résilier le contrat sans frais, ou d'accepter la solution alternative proposée par GaThim Cars lorsque celle-ci est possible.

Article 8 - Sous-traitance

GaThim Cars se réserve la possibilité de faire appel à un prestataire ou transporteur partenaire lorsque les besoins opérationnels l'exigent. Dans ce cas, l'excursion est assurée dans les mêmes conditions de qualité, de sécurité et de service que celles garanties par GaThim Cars.

Article 9 - Responsabilité et obligation du voyageur

Le voyageur est tenu de respecter les réglementations tant nationales qu'étrangères pour les formalités de frontières, de douanes, sanitaires, financières, de police et autres nécessaires au voyage d'un jour Chaque voyageur doit être en possession de tous les documents requis pour participer à l'excursion (carte d'identité, autorisation parentale, passeport, visa, justificatifs spécifiques, etc.).

Si un voyageur n'est pas en ordre de documents, ou ne satisfait pas aux exigences administratives ou réglementaires, GaThim Cars ne peut être tenue responsable des conséquences qui en découlent. Dans ce cas, l'organisateur peut être contraint de laisser le voyageur sur place ou de lui refuser l'accès à l'autocar ou à l'activité concernée, sans remboursement ni compensation.

Article 10 - Plaintes ou réclamations

Toute plainte ou réclamation liée à une excursion doit être adressée à GaThim Cars par écrit, dans un délai de 8 jours suivant la date du voyage. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en considération.

GaThim Cars ne peut être tenue responsable, sous aucun motif, de la perte, du vol ou de la détérioration des effets personnels ou des bagages des voyageurs. Chaque participant reste entièrement responsable de ses biens, y compris des objets de valeur laissés dans l'autocar.

Article 11 - Exclusion

Tout voyageur dont le comportement perturberait le bon déroulement de l'excursion, compromettrait la sécurité ou gênerait gravement les autres participants peut être exclu de la poursuite du voyage. Cette décision peut être prise par le chauffeur ou par l'organisateur si la situation l'exige.
Les frais supplémentaires liés à cette exclusion (retour, transport alternatif, hébergement, etc.) sont entièrement à la charge du voyageur concerné. Dans ce cas, aucun remboursement, même partiel, du prix de l'excursion ne pourra être accordé.
Il est strictement interdit de fumer dans l'autocar, y compris cigarettes électroniques ou dispositifs similaires. Tout manquement à cette règle peut entraîner une exclusion immédiate du voyage, sans compensation.

Article 12 - Enfants

Les jeunes enfants doivent être installés dans un dispositif de sécurité adapté à leur taille et à leur poids (maxi-cosi, rehausseur), fourni par les parents. Conformément à la loi, ils ne peuvent en aucun cas voyager sur les genoux d'un adulte ; un siège doit leur être attribué.
Les mineurs non accompagnés ne sont pas autorisés à voyager seuls à bord de nos autocars. Tout mineur voyageant avec une personne autre que ses parents, doit être muni d'une attestation d'autorisation parentale légalisée par l'administration communale.

Article 13 - Animaux

Les animaux de compagnie ne sont en principe pas autorisés à bord de nos autocars. Toutefois, GaThim Cars peut accepter **un petit chien à bord (et non en soute)**, sous réserve du respect strict des conditions suivantes :

- Un seul animal est autorisé par voyageur ;
- L'animal doit être **transporté dans un sac de voyage**, adaptée à sa taille ;
- Il ne peut **en aucun cas perturber le bon déroulement du voyage**, ni gêner les autres voyageurs ;
- En cas de comportement inadapté (agitation, aboiements, agressivité, salissures…), **le chauffeur se réserve le droit d'exclure l'animal du car**, sans remboursement ;
- Une **place supplémentaire** doit être bloquée pour l'animal ; un **supplément** sera demandé, calculé en fonction de la destination et des disponibilités ;
- Le propriétaire doit être **en possession du carnet de vaccination** de l'animal, à jour, et doit **présenter les documents officiels** au chauffeur avant le départ ;
- En cas d'oubli, de non-conformité ou de document manquant, **le chauffeur peut refuser l'animal**, afin de garantir la sécurité et le bon déroulement du voyage.

Il appartient au client de **se renseigner préalablement** sur la législation européenne et les éventuelles obligations sanitaires, administratives ou douanières applicables au transport d'animaux. GaThim Cars ne peut être tenue responsable **en cas de non-conformité**, de refus d'embarquement par une autorité, ou de tout incident lié au non-respect de ces obligations.

En cas de **dégradation** du car (salissures, besoins, mordillage, détérioration de sièges ou d'équipements…), GaThim Cars se réserve le droit de **facturer au propriétaire l'intégralité des frais de remise en état**.

Notre mascotte à quatre pattes nous accompagne parfois lors de certains trajets !

Article 14 - Protection des données

GaThim Cars agit en tant que responsable du traitement des données à caractère personnel de ses voyageurs. À ce titre, nous veillons à respecter l'ensemble des obligations légales en matière de collecte, d'utilisation, de conservation et de protection des données, et nous ne traitons celles-ci que pour les finalités nécessaires à l'organisation et au suivi de nos excursions.

Les voyageurs disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données conformément à la législation en vigueur.
Toutes les informations relatives à notre politique de confidentialité et aux modalités d'exercice de ces droits sont disponibles sur notre site internet : www.gathimcars.be